

Le chemin de fer Canadien Pacifique a construit dans l'Alberta trois grands réseaux d'irrigation appelés les sections de l'Est, de l'Ouest et de Lethbridge, cette dernière étant le réseau le plus ancien. En 1935 les intérêts de la compagnie dans la section de l'Est furent transférés aux détenteurs de contrats d'eau qui opèrent maintenant sous le nom de District d'Irrigation de l'Est. A la suite d'une entente avec le chemin de fer du Canadien Pacifique, les districts d'irrigation de Taver, Magrath et Raymond prennent leurs eaux dans le canal principal de la section Lethbridge et une étendue de 43,604 acres est irriguée par les canaux de ces districts.

La superficie arrosée par le réseau de canaux de la Canada Land and Irrigation Co. est de 130,000 acres et, en vertu d'une entente avec cette compagnie, le district d'irrigation New West reçoit de l'eau pour arroser une autre étendue de 4,564 acres.

Outre les grands réseaux mentionnés dans le tableau ci-dessus, il y a environ 586 systèmes d'irrigation privés en Alberta, avec une superficie possible irrigable de 68,137 acres.

*Colombie Britannique**.—Les eaux de surface de la Colombie Britannique sont la propriété de la Couronne au nom de la province et leur administration relève de la Branche des Droits Hydrauliques du Ministère des Terres en vertu de la loi des eaux, la loi du drainage, de l'endiguage et du développement et la loi des fossés et des cours d'eau.

L'application de ces lois relève du contrôleur des Droits Hydrauliques. D'après les stipulations de la loi des eaux, 1909, la Commission d'enquête, ou comme elle a été appelée plus tard, la Commission des Eaux, est autorisée à reviser les permis d'irrigation accordés depuis 1858. La Commission a reçu d'autres pouvoirs administratifs plus tard; mais, à cause de la loi provinciale des utilités publiques et parce que la révision de plus de 8,000 permis d'irrigation accordés avant 1909 était terminée, la Commission des Eaux a cessé d'exister avec l'application de la loi des eaux, 1939. Il est intéressant de noter que seulement six des ordonnances de la Commission revisant les vieux permis ont été contestées devant la cour d'appel.

Il existe plusieurs formes d'organisation exploitant des réseaux d'irrigation en Colombie Britannique; on trouvera les statistiques des principaux réseaux actuellement en opération à la page 238 de l'Annuaire de 1940.

Sous-section 10.—Statistiques agricoles internationales

En raison de l'impossibilité d'obtenir les compilations de l'Institut International d'Agriculture à Rome, on ne peut mettre à date les statistiques sur la production mondiale des céréales, des pommes de terre, du commerce du blé et de la farine et le nombre de bestiaux dans les principaux pays. Tous ces renseignements entraînent auparavant sous cet en-tête.

* Révisé par E. Davis, contrôleur des Droits Hydrauliques, Ministère des Terres, Victoria, C.B.